



Communiqué de presse

19 mai 2018

La qualité et l'excellence des produits drômois récompensées par 120 médailles au Concours Général Agricole 2018



La Chambre d'agriculture de la Drôme honore ses lauréats du Concours Général Agricole 2018

Cette année encore, la qualité et l'excellence des produits drômois ont été distinguées au très prisé Concours Général Agricole.

Anne-Claire VIAL, présidente de la Chambre d'agriculture de la Drôme, Sandrine Roussin et Pierre Combat, élus en charge de la viticulture, ont mis à l'honneur, samedi 19 mai 2018, lors de la foire de Tulette, les professionnels du monde agricole primés au Salon International de l'Agriculture, à l'occasion d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée en présence de Marie-Pierre MOUTON, présidente du Conseil Départemental de la Drôme et de nombreuses personnalités.

Véritables reconnaissances de la valeur du travail accompli par ces producteurs au quotidien, ces médailles constituent un gage de qualité auprès du grand public et un tremplin commercial.

Le Concours Général Agricole, dont l'organisation départementale est pilotée par la Chambre d'agriculture de la Drôme, met en compétition les meilleurs produits de notre département.

Lors de l'édition 2018, 120 médailles ont été décernées à 47 producteurs drômois :

96 vins médaillés dont 43 médailles d'or, 39 médailles d'argent, 14 médailles de bronze.

24 autres produits médaillés parmi le concours des volailles abattues, des charcuteries, des apéritifs, des bières, des produits laitiers, des produits oléicoles dont 11 médailles d'or, 9 médailles d'argent, 4 médailles de bronze.

**Contact départemental du Concours Général Agricole
Chambre d'Agriculture de la Drôme**

Cécile RIMBERT : cecile.rimbert@drome.chambagri.fr - 04 75 82 40 19



Le **Concours Général Agricole** - copropriété du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et du CENECA (Centre National des Expositions et Concours Agricoles) - qui regroupe les principales organisations professionnelles du secteur agricole - est **sans équivalent dans le monde tant en nombre qu'en diversité de produits en compétition**. Profondément enraciné dans le patrimoine gastronomique français, le Concours Général Agricole tient plus que jamais une place de cœur et de choix auprès des consommateurs : **plus de 50% des Français ont acheté au moins un produit médaillé au cours des 12 derniers mois.**

Les missions du Concours Général Agricole ont pour fil conducteur la promotion et la valorisation de l'excellence gastronomique des terroirs français :

- **Encourager les producteurs français et soutenir les filières de production.**
- **Contribuer à la formation des futurs professionnels avec plus de 11 000 étudiants de l'enseignement agricole.**

Tous le palmarès 2018 et plus sur :

www.concours-general.com

#cga2018 - #legoutavanttout

#Concours Général Agricole : une aventure humaine collective

6 735 jurés professionnels et consommateurs en finales

1 030 jurés consommateurs formés par le Concours Général Agricole en 2017/2018

dont 130 futurs jeunes professionnels de l'agroalimentaire

35 catégories jugées

21 809 produits et vins inscrits

1 398 produits médaillés sur
5 782 produits en compétition



465



583



350

4 025 vins médaillés sur
16 027 vins en compétition



1 580



1 625



820



Service de presse du Concours Général Agricole

Agence RPCA - 01 42 30 81 00

Laurence Fauchet - l.fauchet@rpca.fr - 06 20 67 67 15

Guillaume Constantin - g.constantin@rpca.fr - 06 28 31 73 14

Propriété de
Une manifestation officielle
du
CENECA
centre national des expositions
& concours agricoles



Mise en œuvre par

COMEXPOSIUM

En partenariat avec

